



SUCCÈS DE LA TRANSFORMATION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 600 M€ ÉMIS EN JANVIER 2021 EN « GREEN BOND »

Dans le cadre de l'actualisation de son **Green Financing Framework**, Icade a sollicité le consentement des porteurs des obligations de la souche de 600 millions d'euros, émises en janvier 2021 et venant à échéance en 2031 - ISIN : FR00140011M0 (les « **Obligations** »), afin de les requalifier en obligations vertes ("green bonds").

Réunis ce jour en assemblée générale sur première convocation¹, les porteurs des Obligations (taux de participation de 38,3%) ont approuvé, à l'unanimité, l'allocation du produit d'émission des Obligations au financement d'un portefeuille d'investissements verts conformes au *Green Financing Framework* d'Icade.

Icade offre désormais à ses investisseurs la possibilité de souscrire, sur le marché secondaire, **deux souches obligataires vertes**, émises en 2017 et en 2021, finançant des investissements rigoureux sélectionnés sur la base de **critères d'éligibilité renforcés et intégrant d'ores et déjà les critères de la Taxonomie européenne tels que connus à ce jour**.

Ce framework a été revu par l'agence de notation extra-financière Sustainalytics, qui a confirmé son alignement aux *Green Bond Principles* (publiés par l'*International Capital Market Association*) et *Green Loan Principles* (publiés par la *Loan Market Association*). L'allocation des instruments de dette verts fera l'objet, dès 2022, d'un reporting répondant aux meilleurs standards et alignés avec ces nouvelles exigences.

« Avec la mise à jour du *Green Financing Framework* aux exigences renforcées, ce sont près de 2,5 Md€ d'actifs qui ont été identifiés comme éligibles, et qui permettront donc l'émission de nouveaux *green bonds* dans le futur : Icade est ainsi en capacité de financer ses investissements en visant une réduction ambitieuse des émissions de gaz à effet de serre et des économies d'énergie significatives pour ses actifs immobiliers » précise Victoire Aubry, CFO du groupe.

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières, ni une invitation ou une incitation d'investissement dans des valeurs mobilières en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction.

¹ Voir le communiqué de presse publié par Icade le 29 novembre 2021.

À PROPOS D'ICADE

DES LIEUX OÙ IL FAIT BON VIVRE

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 30/06/2021 de 14,8 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2020 de 825 M€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icable.fr

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute,
Dir. Communication Financière et Relations Investisseurs
+33 (0)1 41 57 70 29
anne-sophie.lanaute@icable.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard,
Responsable Relations Presse
+33 (0)1 41 57 71 19
charlotte.pajaud-blanchard@icable.fr